



Commune de

## Saint-Laurent-d'Agnay COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JUILLET 2024

Affiché le 17 juillet 2024

**Objet : PROCES-VERBAL**

Nombre de conseillers : 19 / En exercice : 18 / Présents : 12 / Votants : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze du mois de juillet, le conseil municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juillet 2024**

**Étaient présents :** F. BREUZIN - C. TRICHARD - C. POUZARGUE - O. CONTRERAS - D. MONOD - C.CROTTET -

P. GUIZE - A. BERGER - G. FLEURY - I. MORETTON-FRAYSSE - D. FERLAY - P. POILANE

**Excusés :** PY. DUCREST - M. RIBIER (pouvoir C. TRICHARD) - JJ.DURANTIN (pouvoir C. POUZARGUE) - M. JOLLY (pouvoir F. BREUZIN) - H. DESTANDAU - V.PASQUIER (pouvoir D.FERLAY)

**Secrétaire de séance :** G. FLEURY

*Les membres du conseil municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2024.*

M. le Maire informe les élus de la démission de Stéphane BOIRAL de son siège de conseiller municipal

### **RETROCESSION DE PARCELLES A USAGE DE VOIRIE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'accepter la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles E0709 et E0711 propriétés du syndicat des copropriétaires du lotissement du Pré Lacour, au 75 route de Ravel, ces parcelles étant à usage de voirie depuis de nombreuses années.

### **PRISE DE LA COMPETENCE SANTE/BIEN ETRE PAR LA COPAMO**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la prise de la compétence bien être/santé par la Copamo.

### **RECHERCHE DE VOLONTAIRES POUR PARTICIPER AU CLD**

Sur demande du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 4 habitants de la commune qui seront sollicités par courrier pour être membre du Conseil Local de Développement.

Les 4 personnes tirées au sort dans la liste électorale de la commune sont :

- Clément Laurent
- Crystelle Veyrac
- Dominique Lebon
- Guy Charbonnier

### **CREATION D'EMPLOI PERMANENT A TEMPS PARTIEL- ADJOINT ADMINISTRATIF**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'en raison des besoins de la collectivité, il convient de créer un emploi permanent à temps partiel pour ouvrir l'agence postale le samedi matin à compter du mois de septembre.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la création d'un emploi à temps partiel de 3.5 h hebdomadaires d'adjoint administratif.

### **MANDAT DE VENTE DES TERRAINS SIS ROUTE DE SOUCIEU**

La commune de Saint-Laurent-d'Agnay est propriétaire de 2 terrains de 750 m<sup>2</sup> et 961 m<sup>2</sup> situés route de Soucieu à côté du bâtiment communal en cours de rénovation.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la signature de plusieurs mandats de vente non exclusifs avec les agences intéressées par ce type de bien.

### **DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT MEMOIRE POUR LA COPAMO**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la candidature de Gilles Fleury pour assurer le rôle de correspondant mémoire de la Copamo.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **> TRAVAUX ET AMENAGEMENT**

Les travaux sur le bâtiment route de Soucieu se déroulent comme prévu, maçonnerie en cours. Début de la couverture à la fin du mois.

M. le Maire a signé un emprunt de 500 k€ au taux de 3.79 % sur 15 ans avec la caisse d'épargne. Les échéances trimestrielles sont de 10 963.70€ soit 43 854.80€ par an -> le remboursement sera couvert par les loyers prévus.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom chemin des Ronzes sont terminés, la dépose des poteaux et des fils électriques interviendra fin juillet. Les travaux attaqueront route des Ronzières à partir de la fin du mois d'août.

### **> PERSONNEL**

Julie Grillon et Marceau Pasquier ont réalisé leur SNU au service de la commune. Très bonne expérience, à renouveler.

Nous avons appris la démission de Raphaël Valantin qui assurait le poste de médiateur à la micro-folie. Une nouvelle offre est publiée pour un recrutement au plus tôt.

### **> DIVERS**

Le bar restaurant Le Saint Laurent a été racheté par M. Berenguel et sa conjointe. Ils débiteront le 30 juillet et seront ouverts tout le mois d'août ainsi que le dimanche matin.

Suite au succès du rassemblement de véhicules anciens organisé par le lien des Saint-Laurent, il est proposé la signature d'une charte avec la FFVE pour que notre commune soit labellisée village d'accueil pour les véhicules d'époque.

La manifestation « Venir à l'école à vélo » à l'initiative de l'association Tous Clim'acteurs s'est bien déroulée les 4 et 5 juillet, environ 70 enfants sont venus à l'école à vélo chaque jour.

Joli concert de Lémofil dans le cadre du festival « Nos lieux En Chantés » transféré à la salle des fêtes jeudi dernier, avec un peu plus d'une centaine de spectateurs.

Rendez-vous pour la fête d'été le 20 et 21 juillet au Planil avec de nombreuses animations autour du sport et apéritif le dimanche midi sur la place de la Mairie.

**Prochain conseil municipal : 9 septembre 2024 à 20h30 – Salle du conseil à la Mairie**